

2024-09



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 15 février

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy à la CCFU, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 février 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 23 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Sophie FORNUTO, Virginie FRANCOIS, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Christiane MICHEL, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

Procurations :

Thomas BIELOKOPYTOFF à Rocco COLELLA
Elisabeth BOIVIN à Virginie FRANCOIS
Jean-Pierre CHAMBARD à Pierre AGERON
François DAVIET à Sylvie LE ROUX
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET
Christophe GUITTON à Dominique BOUVET
Cécile LOUP FOREST à Henri CARELLI
Séverine MUGNIER à Elodie DONDIN
Brigitte TERRIER à Christiane MICHEL

Secrétaire de séance : Maly SBAFFO

N° 2024-09 : Attribution du marché de travaux de viabilisations pour l'accès à la déchetterie intercommunale

Monsieur Henri CARELLI, Président, rapporteur

Dans le cadre de la création de la future déchetterie intercommunale, un marché de travaux de viabilisations pour l'accès à la déchetterie intercommunale a été lancé.

Ces travaux consistent à créer un accès de chantier et à amener tous les réseaux nécessaires pour la réalisation de la future déchetterie mais également pour les futurs lots de la zone d'activités économiques.

Un marché de travaux a été lancé sous forme de procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel à la concurrence a été diffusé le 9 janvier 2024 via la plateforme des marchés publics : www.mp74.fr

Suite à la mise en concurrence, 6 offres ont été remises.

La commission d'appel d'offres créée par délibération n°2020-38 du conseil communautaire du 15 juillet 2020 s'est réunie le mercredi 7 février 2024 pour l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse des offres remis par le cabinet LONGERAY, maître d'œuvre, cette commission propose de retenir l'entreprise DUCLOS pour un montant de travaux de 330 948,90 € H.T.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** le marché à l'entreprise DUCLOS pour un montant de 330 948,90 € H.T,
- D'**autoriser** monsieur le Président à engager les travaux et signer le marché et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget général.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**La secrétaire de séance,
Maly SBAFFO**

